

Localisation

Département : Pas-de-Calais (62)

Bassin versant : Canche

Cours d'eau : Fliez et Marais de Contes

Ville : Contes

Opération

Propriété : Commune de Contes

Gestionnaire des marais : FDAAPPMA62 et
Commune de Contes

Gestionnaire du Fliez : SYMCEA

Date de l'action : Novembre 2013 – Décembre 2015

Longueur : 1,4km

Surface : 22ha

Maître d'ouvrage : FDAAPPMA62

Entreprises : Husson T.P, Idverde, Francial, Marcel Vandaele, Cabinet Delvaux

Montant de l'opération: 967 269 euros TTC

Plan de financement : Agence de l'eau Artois-Picardie 50 %, FEDER 50 %

Partenaires techniques : Commune de Contes, société de chasse de Contes, SYMCEA, exploitants, Onema, CEN du Nord et du Pas-de-Calais, DDTM, DREAL, Agence de l'eau Artois-Picardie, Communauté de communes des Sept Vallées.



Contexte

Le Fliez, affluent rive gauche du fleuve Canche, long de 4,5 km, prend sa source dans un marais de 64 ha. Situé sur la commune de Contes, le marais fait partie des zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) de type I « Marais et prairies humides de Contes » et de type II « Vallée de la Canche et ses versants en aval d'Hesdin ». Plus globalement, le bassin versant du Fliez est principalement occupé par les activités agricoles (pâturage, sylviculture ou culture). Sur la commune de Contes, de nombreuses activités existent en lien avec les milieux aquatiques (la pêche, la chasse, la randonnée).

Le Fliez est classé en liste 2 de l'article L.214-17 du code de l'environnement et en première catégorie piscicole. Elle abrite des espèces sensibles aux pollutions comme la lamproie de planer ou la truite fario. Quelques mètres après sa source, le Fliez est dévié vers un fossé large et profond, afin d'alimenter trois étangs successifs d'une superficie totale de 20 ha.

Créés dans le lit mineur du Fliez pour l'extraction de la tourbe au milieu du XXe siècle, ces étangs impactent le fonctionnement hydraulique et écologique du cours d'eau (pollution, réchauffement,...). Pour conserver les activités de loisirs et réduire les différents dysfonctionnements, une action de restauration ambitieuse a été réalisée.

Objectifs et enjeux

- Restaurer et préserver les habitats typiques du marais alluvial
- Restaurer les caractéristiques hydromorphologiques du Fliez
- Rétablir la continuité piscicole et sédimentaire du Fliez
- Améliorer la qualité de l'eau
- Favoriser les activités de loisirs



Modalités de travaux

Les travaux sur l'aménagement du nouveau lit mineur peuvent être séparés en trois étapes :

- Suppression des buses qui assuraient une connexion hydraulique et piscicole entre le Fliez et les étangs,
- Création d'un nouveau lit mineur contournant les étangs sur un linéaire d'1,4 km,
- Recharge granulométrique d'environ 0,3 m d'épaisseur sur 720 m linéaire pour créer des zones propices à la reproduction de la truite fario,
- Optimisation du débit du Fliez en reconnectant deux zones de source.

Les travaux de restauration des habitats du marais :

- Création de chenaux favorables à la reproduction des espèces aquatiques,
- Création d'une zone d'autoépuration sur la partie aval du premier étang,
- Aménagement des berges en pente douce ,
- Curage du deuxième étang (16000m³),
- Création d'un sentier pédagogique.

Gains écologiques attendus

- Amélioration de la biodiversité :

Le reprofilage des berges en pente douce permettra l'apparition d'une ripisylve spontanée et adaptée au contexte local. Le développement des herbiers aquatiques sur ces pentes ainsi que dans la roselière permettra de recréer les conditions de vie nécessaires à la faune et à la flore, susceptible de fréquenter l'étang. La restauration de ces plans d'eau permettra de retrouver un biotope fonctionnel qui profitera à bon nombre d'espèces et qui favorisera l'apparition de nouvelles espèces végétales et animales.

- Protection et renforcement des populations animales et végétales :

Les différentes actions prévues dans le cadre de cette restauration auront pour effets majeurs de protéger et d'offrir toutes les conditions d'établissement du cycle de vie des espèces affiliée à l'écosystème décrit. L'amélioration de la capacité d'accueil et de production permettra de renforcer les structures de populations et de rétablir leurs fonctionnements en assurant un recrutement annuel stable et optimal et la possibilité d'assurer, in situ, leurs premières phases de développement.

- Préservation de la qualité de l'eau :

La création d'une zone d'autoépuration sur le premier étang a permis d'améliorer la qualité d'eau du Fliez et des étangs. Celle-ci limite les apports en nutriments du cours d'eau, ce qui a pour conséquence, un développement équilibré de la végétation aquatique dominée principalement par l'Ache Faux cresson (*Helosciadium nodiflorum*).

Les suivis post travaux mis en place permettront de confirmer les premières observations positives.



Reprise végétale du nouveau lit du Fliez



Reprise végétale de la Roselière, zone d'autoépuration



Etang n°2 après curage

Suivi biologique

Un état initial a été réalisé en 2012 pour le compartiment ichtyologique (échantillonnage par pêche électrique) et en 2013 pour la physico-chimie sur une station située en aval du nouveau lit mineur du Fliez.

En 2009 et 2011, des inventaires d'habitats, de la faune (chiroptères, oiseaux, amphibiens, reptiles, insectes) et de la flore ont également été menés sur le marais dans le cadre de l'étude préalable. L'état post travaux a été réalisé en 2014 et 2015 sur le compartiment ichtyologique, par échantillonnage par pêche électrique, et sur le compartiment eau (analyses physico-chimiques). La station de l'état initial a été reprise. Deux stations ont été placées, la première sur le nouveau lit mineur et la deuxième en amont du tronçon restauré, au droit des étangs 1 et 2. Ce suivi sera reproduit sur trois ans pour l'ichtyofaune et sur deux ans pour la physico-chimie. Par ailleurs, un suivi visuel est réalisé sur l'ensemble du site depuis 2013. Ce suivi est effectué par la FDAAPPMA 62 afin d'estimer le gain écologique et les nouvelles potentialités de reproduction (recouvrement par les hélophytes, reproduction des espèces lithophiles (truite fario et lamproie de planer)).



Contacts projet :

Restauration Ecologique : julien.boucault@peche62.fr

Suivi biologique : benoit.rigault@peche62.fr

Suivi administratif et financier : julien.boucault@peche62.fr